

La protection de l'environnement et de l'humanité

Respectable Loge, La Vraie Lumière, Orient de Nancy, Région 4

Mots-clefs : Ecologie

Constat

En 2019, la protection de l'environnement est devenue la première préoccupation des Français interrogés (52 %), devant l'avenir du système social (48 %) et le pouvoir d'achat (43 %). Une première. Jusqu'au printemps 2019, le sujet était habituellement relégué derrière les enjeux économiques, sociaux ou sécuritaires.

En France, les crises des Gilets Jaunes et du covid-19 nous ont montré que la question environnementale est aussi sociale, économique, technologique, sociétale, politique et culturelle. Elle est systémique car elle révèle à quel point les Hommes, grands prédateurs, sont vulnérables face aux pandémies, au dérèglement climatique, aux pollutions sans frontière, à la chute de la biodiversité et aux conséquences qu'elle entraîne sur la marche du monde. La crise écologique provoque incontestablement une crise politique, sociale et humanitaire dans un monde devenu plus chaotique et incertain.

Protéger l'environnement pour protéger l'humanité et garantir sa survie ? Est-ce un nouvel horizon pour revisiter notre rapport à la nature et aux autres vivants humains et non humains ? L'Homme est-il encore la mesure de toutes choses dans une ère que l'on qualifie d'Anthropocène ?

La protection de l'environnement demande une réponse globale et un vrai changement de paradigme. Elle appelle de nouvelles régulations socio-économiques, une accélération de transitions écologiques, énergétiques et organisationnelles justes. Dans une perspective de développement durable, les réponses sont multiples : politiques, financières, juridiques, techniques mais aussi éthiques. Sans verser dans un idéalisme béat, ne faut-il pas aussi ré-enchanter le monde, porter un autre regard sur soi-même, les autres et sur le vivant ? Protéger l'environnement, c'est laisser la Terre habitable pour les générations vivantes futures, c'est sans doute aussi protéger l'Homme de lui-même, promouvoir un nouvel universalisme de progrès responsable, émancipateur et convivial.

État des lieux

La protection de l'environnement consiste à prendre des mesures pour limiter ou supprimer l'impact négatif des activités de l'homme sur son environnement. Certes, le sujet n'est pas resté sans réponse pour mettre, en dépit des résistances et des dénis, l'environnement à l'agenda politique des pays, des organisations internationales ou des communautés locales. La mondialisation des problématiques et préoccupations environnementales accélère cette conscientisation de l'Humanité pour s'interroger et agir face aux dérives capitalistes et productivistes d'une société occidentale courttermiste propagée à l'ensemble du monde.

Reconnaissons que les choses avancent, certes lentement, depuis le développement de l'industrialisation au 19^e siècle et surtout à l'échelle mondiale depuis les années 1970. Toutefois, les effets des mesures prises en faveur de la protection de l'environnement ne sont pas toujours à la hauteur des défis qui s'imposent à tous par leur degré de gravité et d'urgence. Pire, elles sont encore contestées en dépit des constats scientifiques souvent largement partagés et documentés. Aujourd'hui, l'avancée du droit et le pivotement récent de la finance, quoiqu'encore modeste, vers des considérations plus écologiques sont deux leviers puissants complémentaires de la mobilisation accrue des citoyens du monde entier, des entreprises et de leurs parties prenantes. La nature est valeur en soi et fait partie du patrimoine commun des êtres humains.

En France, les principaux leviers d'action mobilisés aujourd'hui pour protéger l'environnement reposent sur l'instauration de grands principes nés de textes précurseurs en droit internationaux et de la jurisprudence (déclaration de Stockholm-1972, charte mondiale de la nature-1982, déclaration de Rio-1992, protocoles de Montréal-1987, de Kyoto-1997 et Paris-2015...). Les avancées sont réelles mais ne sont pas suffisantes à l'échelle du monde. Citons les principaux principes mis en œuvre :

Principe de protection

Principes de prévention, de correction et de compensation
Principe du pollueur-payeur
Principe de précaution
Principe de participation

Ils doivent être intégrés dans toute démarche de protection d'un environnement durable reposant sur 3 piliers : être économiquement efficace, socialement équitable, écologiquement soutenable. Ils sont assortis de mesures, coercitives (taxes) ou incitatives (défiscalisation, marchés de droits) destinées à changer les comportements des agents économiques (entreprises et ménages) vers une meilleure prise en compte de l'environnement (pollutions industrielles et agricoles, gaspillage, recyclage...)

Mise en perspective et propositions

L'objectif n'est pas seulement de protéger l'environnement pour protéger l'Humanité des conséquences de la dégradation de la Planète Terre (migrations, guerre, santé...) mais de considérer la protection de l'environnement comme une finalité universelle et de revisiter la place et la responsabilité humaines dans la communauté du vivant. C'est une opportunité d'émancipation des logiques purement productiviste et consumériste. Il s'agit donc de refaire du lien commun pour le bien commun dans un impératif de justice et de dignité pour tous. Vivre harmonieusement avec la Nature pour vivre en paix avec les Hommes.

Plusieurs chemins s'offrent à nous dès maintenant, qu'ils soient éthiques, politiques, sociétaux, économiques, technologiques, scientifiques, financiers ou juridiques. Il faut retenir des quelques principes réalistes basés notamment sur la prévisibilité, la progressivité, l'irréversibilité et la solidarité.

Des propositions pour l'avenir

Sans véritable conscience des enjeux, le choix démocratique éclairé est-il seulement possible ?
Education et acculturation aux enjeux de la protection de l'environnement sont indispensables pour une participation citoyenne et notamment associative inclusive, participative et solidaire

> *court terme / Echelles locale et mondiale*

La protection des lanceurs d'alerte doit être garantie partout dans le monde

> *court terme / échelles locale et mondiale*

Un défenseur de l'environnement doit être institué pour mieux prévenir et appréhender les questions environnementales

> *court terme / échelle locale et nationale*

Réorganiser et orienter les circuits financiers vers des critères autres que la rentabilité à court terme, incluant la Responsabilité Sociale des Entreprises

> *moyen terme / Echelle européenne et mondiale*

Faire reconnaître le concept de crime contre l'environnement

> *moyen terme / Echelle européenne et mondiale*